



Horaires: 9h - 17h Durée: 14h / 2 jours



Lieu: À définir



Nombre de participants : 4 à 12 participants



Public:

Professionnels en contact avec des enfants placés en sturcture d'accueil



Inter: € Intra: sur devis



Accessibilité aux personnes en situation de handicap: Contacter notre référent handicap

Maryse DIALLO: 04 94 60 39 07



Formalisation de la formation :

• 1 certificat de réalisation validant les compétences acquises.

LES VIOLENCES SEXUELLES **FAITES AUX ENFANTS**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre et identifier les types de violences sexuelles.
- Savoir repérer les indicateurs de violence sexuelle et psychologique.
- Développer des compétences pour recueillir et gérer la parole des enfants victimes tout en garantissant leur sécurité.
- Connaître le cadre législatif et les procédures.

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction aux violences sexuelles

- Définition des violences sexuelles (abus, exploitation, inceste).
- Différences entre violences intrafamiliales et extra-familiales.
- Prévalence des violences sexuelles chez les enfants placés (statistiques et études récentes).

Typologie des violences et des agresseurs

- Identifier les différentes formes de violences sexuelles (abus intra-familial, inceste fraternel, violences de réseau).
- Comprendre les profils des agresseurs et leurs stratégies (manipulation, secret, etc.).

Mécanismes psychotraumatiques

- Repérage des signes d'alerte.
- Comment détecter les signes de violences sexuelles chez un enfant (changements comportementaux, symptômes psychiques).
- Compréhension du traumatisme sexuel chez l'enfant.
- Les impacts à court et long terme (troubles de l'attachement, hypervigilance, dissociation).

Accueillir la parole de l'enfant victime

- Techniques d'écoute active et sécurisation de la parole de l'enfant.
- Préparation à l'entretien avec des enfants dans le cadre de signalements.
- Prendre en compte les dimensions émotionnelles et relationnelles dans la prise en charge.

Le cadre législatif et judiciaire

- Le processus de signalement aux autorités compétentes (Procédure de l'ASE, information préoccupante, secret professionnel).
- Collaboration avec les institutions judiciaires et médicales (réseaux de protection de l'enfance).
- Les droits de l'enfant victime et des familles dans le cadre légal.

MOYENS PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun

Alternance de phases théoriques et pratiques, au cours de chaque séance.

Exercices / études de cas Feedback personnalisés

SUIVI ET ÉVALUATION DES **ACQUIS**

Évaluation en continu – QCM Feed-back tout au long de la formation

Bilan oral de la formation Questionnaire de satisfaction

MSA SERVICES FORMATION – 143 rue Jean Aicard – CS 90449 – 83008 Draguignan Cedex

Organisme de formation certifié QUALIOPI

Contact: 04 94 60 39 07 – formation-provenceazur@msaservicespa.fr

SIRET: 515 319 937 00022 – N° Activité Formation: 93 83 04 83 083